



Cier de Rivière



Que Coantos ?



QUE COUNTOS ?

ANNÉE 2013

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE	P3
- L'ÉQUIPE MUNICIPALE	P4/5
- BUDGET COMMUNAL	P6
- BUDGET DE L'EAU	P7
- TRAVAUX	P8/9
- HISTORIQUE	P10/11
- RENSEIGNEMENTS UTILES ...	P12
- MAITIEN À DOMICILE.....	P13
- LA VIE ASSOCIATIVE	P14-19
- CARNET.....	P20
- RECETTES	P23

La commission « communication- information »

est heureuse de vous
présenter son nouveau
bulletin annuel et vous
souhaite une bonne lecture

LE MOT DU MAIRE

Chères Ciéroises, chers Ciérois,

L'année 2013 s'achève et comme à l'accoutumé depuis maintenant six ans, c'est avec plaisir que je vous transmets une nouvelle édition du bulletin municipal. Celui-ci reprend l'actualité de la vie communale qui s'est passée durant l'année écoulée, ainsi que des informations afférentes à notre village. Ce bulletin, c'est également l'opportunité pour remercier toutes les associations et tous les bénévoles qui s'investissent pour vous divertir dans les diverses manifestations qu'ils organisent tout au long de l'année.

J'aurai une pensée particulière pour toutes les familles endeuillées ainsi que pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés et qui souffrent. J'adresse toutes mes félicitations aux familles ayant connu un heureux événement

en 2013 et je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants dont j'espère que l'accueil leur a été chaleureux,

Comme vous le savez, au mois de mars 2014, auront lieu des élections municipales et vous serez amenés à vous exprimer pour élire un nouveau conseil pour les six ans à venir. Avant l'échéance de cette mandature, je vous adresserai un compte rendu de mandat qui reprendra les faits importants qui se sont déroulés durant les six dernières années. Vous m'avez fait confiance pendant trois mandats, et je vous en remercie vivement, mais comme je l'ai annoncé lors du repas du village ce 15 décembre dernier, je ne me représenterai pas aux prochaines élections municipales de



Cier de Rivière en mars prochain,

Les règles de civisme que nous avons l'habitude de diffuser dans ces bulletins, sont toujours d'actualité, et demandent à être suivies toujours avec davantage de rigueur, dans le seul but d'améliorer la qualité de vie de chacun d'entre nous.

En cette période de fêtes j'espère que vous avez passé d'agréables moments, et au nom du Conseil Municipal, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, réussite, et bonheur pour la nouvelle année 2014.

Le Maire

Claude TOULOUSE

Bonne et Heureuse année 2014



Maire : TOULOUSE Claude

Adjoint : JOURDANA Didier

Conseillers : ADOUE Michel
BERNADET Claudie
DASTE Jean-Claude
EXPOSITO Murielle
FREMINE Philippe

HIS Jean-François
MAILLOLS Chantal
PUYFOURCAT Marie-Line
RICAUD André

Information

En raison du départ à la retraite en 2014 de Madame BRANA Annie ; la mairie d'Ardèche met à disposition un agent administratif Madame PLUMET Sophie à raison de 8 h par semaine.

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

	TITULAIRE	SUPPLEANT
COMMUNAUTÉ DES COMMUNES & SIVOM DU HAUT COMMINGES	Claude TOULOUSE Didier JOURDANA	Claudie BERNADET Chantal MAILLOLS
SIVOM DU HAUT COMMINGES (Hors Compétences)	Michel ADOUE Murielle EXPOSITO	Marie-Line PUYFOURCAT Philippe FRÉMINÉ
SYNDICAT ÉLECTRICITÉ	Michel ADOUE	Jean-Claude DASTÉ
TRANSPORT DES PERSONNES AGÉES	Didier JOURDANA	André RICAUD
S.I.C.A.S.M.I.R.	Didier JOURDANA Michel ADOUE	Murielle EXPOSITO Chantal MAILLOLS
R.P.I.	Claude TOULOUSE Didier JOURDANA	Murielle EXPOSITO Claudie BERNADET
AMÉNAGEMENT FONCIER	Les travaux de cette commission étant terminés, et après renseignements pris auprès de la DDAF de la Haute-Garonne en charge de ces travaux, il n'y a pas lieu de renouveler ses membres.	

LES COMMISSIONS COMMUNALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		
Président : Claude TOULOUSE Vice-président : Didier JOURDANA	Membres : Michel ADOUE Corinne AINARD Anne BAJON Hélène BARRAUTE Claudie BERNADET Laure BERNADET	Évelyne BOUILLIEN Odile DUPUY Karine GALÈS Carmen GARCIA Chantal MAILLOLS Ghislaine OLÉ Marie-Line PUYFOURCAT
APPELS D'OFFRE		
Président : Claude TOULOUSE	Membres : Michel ADOUE Jean-Claude DASTÉ Murielle EXPOSITO	Philippe FRÉMINÉ Jean-François HIS Marie-Line PUYFOURCAT André RICAUD
ASSOCIATION & LOISIRS		
Président : Claude TOULOUSE Vice-président : Didier JOURDANA	Membres : Michel ADOUE Évelyne BOUILLIEN	Jean-François HIS André RICAUD
COMMUNICATION & INFORMATION		
Président : Claude TOULOUSE Vice-président : Didier JOURDANA & Marie-Line PUYFOURCAT	Membres : Claudie BERNADET Agnès BORIE Karine GALÈS Chantal MAILLOLS	Christophe DASTÉ Jean-Claude DASTÉ Philippe FRÉMINÉ Jean-François HIS
TRAVAUX & CADRE DE VIE		
Président : Claude TOULOUSE Vice-président : Michel ADOUE & André RICAUD	Membres : Jean-Claude DASTÉ Michel DESCAILLAUX Murielle EXPOSITO Philippe FRÉMINÉ	Jean-François HIS Chantal MAILLOLS Claudine PRADÈRE Laurent VERDIER
CORRESPONDANT DÉFENSE : Marie-Line PUYFOURCAT CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Michel ADOUE		
RÉFÉRENT PERSONNES AGÉES : Didier JOURDANA		



BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT



Avec 100 € la commune dépense	
Administration Générale	20,52
Charges de Personnel	34,24 €
Assurances	3,80 €
Entretien Bâtiments	1,00 €
Entretien Voirie	7,80 €
Petite Enfance	18,11 €
Remboursement Intérêts Dette	1,75 €
Subvention Associations	1,37 €
Animations	2,51 €
Virement Investissement	8,73 €
Divers	0,17 €

Avec 100 € la commune perçoit	
Impôts Locaux	36,38 €
Dotations Diverses	41,29 €
Revenus Locatifs	15,77 €
Produits Exceptionnels	2,05 €
Report Fonctionnement 2012	2,98 €
Produits des Services (cimetière, redevances diverses)	1,53 €

TOTAL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 119 182 €

INVESTISSEMENT

Avec 100 € la commune dépense	
Travaux Bâtiments	77,82 €
Remboursement Capital Dette	13,96 €
Report Investissement 2012	8,22 €

Avec 100 € la commune perçoit	
Subventions	9,82 €
Dépôts, Cautonnement	1,56 €
Emprunts Reçus	67,52 €
Remboursement TVA	1,55 €
Opérations d'Ordre	0,49 €
Excédent de Fonctionnement	8,22 €
Virement Fonctionnement	10,84 €

TOTAL DU BUDGET D'INVESTISSEMENT : 91 826 €



BUDGET DE L'EAU

EXPLOITATION



Avec 100 € la commune dépense	
Charge à Caractère Général (entretien, réparations)	54,39 €
Remboursement Intérêts Dette	0,64 €
Virement Investissement	44,97 €

Avec 100 € la commune perçoit	
Vente & Prestations de Service	46,64 €
Subventions Exploitation	0,62 €
Opération d'Ordre entre Sections	2,27 €
Report Excédent 2012	50,47 €

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION : 64 327 €

INVESTISSEMENT

Avec 100 € la commune dépense	
Dépenses d'Équipement	31,02 €
Remboursement Capital Dette	66,08 €
Opérations d'Ordre	2,90 €

Avec 100 € la commune perçoit	
Recettes Financières	3,12 €
Virement Section Fonctionnement	86,91 €
Report Excédent 2012	9,97 €

TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT : 33 286 €



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

☞ Aménagement de la salle des fêtes (de janvier à fin avril 2013).

L'ensemble de ces travaux a pu être réalisé grâce aux diverses subventions allouées à hauteur de 70%.

Le montant des travaux T.T.C. (frais d'architecte inclus) est égal à 68.940€ financé en emprunts : le premier de 26.000€ sera remboursé sur 12 ans, le second dit relais de 36.000€ en attente de 11.000€ de FCTVA et 25.000€ de subventions ; le solde de 6.940€ est également financé par des subventions.





☞ Entretien des rues de Cier par le SIVOM, réfection et aménagement de quatre entrées chez des particuliers.



Un lieu de mémoire

LOI relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — Les noms des combattants des armées de terre et de mer ayant servi sous les plis du drapeau français et morts pour la France, au cours de la guerre de 1914-1918, seront inscrits sur des registres déposés au Panthéon.

Art. 2. — Sur ces registres figureront, en outre, les noms des non combattants qui auront succombé à la suite d'actes de violence commis par l'ennemi, soit dans l'exercice de fonctions publiques, soit dans l'accomplissement de leur devoir de citoyen.

Art. 3. — L'Etat remettra à chaque commune un livre d'or sur lequel seront inscrits les noms des combattants des armées, de terre et de mer, morts pour la France nés ou résidant dans la commune.

Ce livre d'or sera déposé dans une des salles de la mairie et tenu à la disposition des habitants de la commune.

Pour les français nés ou résidant à l'étranger, le livre d'or sera déposé au consulat dont la juridiction s'étend sur la commune où est né, ou a résidé le combattant mort pour la patrie.

Art. 4. — Un monument national commémoratif des héros de la grande guerre, tombés au champ d'honneur, sera élevé à Paris ou dans les environs immédiats de la capitale.

Art. 5. — Des subventions seront accordées par l'Etat aux communes, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie.

La loi de finances ouvrant le crédit sur lequel les subventions seront imputées réglera les conditions de leur attribution.

Art. 6. — Tous les ans, le 1^{er} ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires.

Art. 7. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 25 octobre 1919.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'intérieur,

J. PAMS.

Le président du conseil, ministre de la guerre,

GEORGES CLEMENCEAU.

Le ministre des finances,

L.-L. KLOTZ.

Dans quelques mois nous allons commémorer le centenaire du début de la première guerre mondiale dont l'attentat contre l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône austro-hongrois, et de son épouse, le 28 juin 1914 à Sarajevo, est considéré comme l'élément déclencheur.

La France a mobilisé environ sept millions neuf cent mille combattants (7 900 000) pendant la « Grande Guerre ». Un million trois cent soixante-quinze mille huit cents soldats (1 375 800) y ont trouvé la mort. Sur 100 hommes appelés, plus de 17 sont morts.

A la sortie de ce conflit, la Nation voulut honorer leur mémoire. C'est ainsi que leurs noms vont être inscrits sur les nombreux monuments construits en France entre 1920 et 1925

Aucun autre pays n'a commémoré ses morts dans de telles proportions

Pourtant la loi du 25 octobre 1919 sur « La commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre » n'obligeait pas les communes à élever un monument. La loi de finances du 31 juillet 1920 fixa le montant des subventions attribuées par l'intermédiaire du préfet selon un barème compliqué et peu généreux. Au final c'est chaque commune, spontanément, à sa façon et pour l'essentiel à ses frais, qui prit en charge l'édification du monument.

A l'origine sa fonction a été de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité, faisant ainsi participer la commune au travail de deuil des familles.

Les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas

aujourd'hui la seule trace de certaines familles. Juridiquement, les monuments aux morts sont pour la plupart des biens communaux et relèvent comme tels de la compétence des municipalités.

La place du monument, dans un endroit important de la commune et surtout les cérémonies qui l'animent lors du 11 novembre (qui ne devient fête nationale que par la loi du 24 octobre 1922, sous la pression des anciens combattants) contribuent à faire naître un

"culte républicain", qui, durant l'entre deux guerres est très codifié : la cérémonie du 11 novembre commence par un cortège, ouvert par les enfants et fermé par les anciens combattants, qui conduit au monument ; face à celui-ci, la foule écoute les discours puis l'appel des morts (à l'appel de chaque nom de défunt, un enfant ou un ancien combattant répond "mort pour la France") avant que ne retentissent la Marseillaise et la sonnerie aux morts. Les monuments aux morts permettent donc aux Français de se retrouver dans une cérémonie civique destinée, non pas à valoriser la guerre, mais à manifester l'hommage de la Patrie aux citoyens.

A présent que les derniers acteurs de ce drame quittent notre monde pour entrer dans l'histoire, le monument aux morts doit retrouver son rôle initial : celui de témoin pour les générations présentes et celles à venir. Elles pourront alors, en y prêtant attention quelques instants, apprendre ou redécouvrir ce qu'ont représenté, pour tant de familles ces guerres : tellement de sacrifices consentis, de souffrances endurées et surtout, tant de peine dans le coeur de tant de gens.

L'histoire du monument aux morts de Cier-de-Rivière

En session extraordinaire du 15 septembre 1919, le maire M. VERDIER rappelle au conseil « qu'au cours de la guerre 14/18 la commune a largement payé son tribut puisque vingt et un de ses enfants ont été tués ou sont morts des suites de blessures ou maladies contractées au front. La commune leur doit un hommage durable en reconnaissance de tout ce qu'ils ont fait et souffert et il semble que la meilleure façon de rappeler aux générations futures l'héroïsme des jeunes gens de Cier-de-Rivière, serait d'élever sur l'une des places publiques un monument sur lequel seraient gravés les noms de ces héros ». Le Conseil considère « que la commune a eu durant toute la guerre l'attitude la plus nettement patriotique » et approuve le projet.

Il est finalisé en session extraordinaire du 12 octobre 1919. Le Conseil entérine le traité de gré à gré passé entre le maire et M. Victor FERAUT entrepreneur à Labarthe-de-Rivière. Le devis s'élève à la somme de 7.000 francs mais le traité est signé pour la somme de 6.400 francs, les fouilles restant à la charge de la commune.. La somme de 7.000 francs sera prélevée sur les 10.251,09 francs inscrits à l'article 8 bis des chapitres additionnels du budget de 1919.

Aucune délibération ne fixe précisément l'emplacement du monument qui sera finalement érigé sur la place de l'église.



ARDANOY	Antonin	1914/1918
BLANCHARD	Bertrand	1914/1918
CASTEX	Adrien	1914/1918
DESCAILLAUX	Bertrand	1914/1918
DUFOR	Jean-Marie	1914/1918
DUFOR	René	1914/1918
FUZERE	Sylvain	1914/1918
LERE	Jean	1914/1918
OUSSET	François	1914/1918
PENE	Henri	1914/1918
PRADERE	Jean	1914/1918
PRADERE	Jean-Marie	1914/1918
PRADERE	Joseph	1914/1918
PUJO	Bertrand	1939/1945
PUJO	Guillaume	1914/1918
PUYFOURCAT	Edmond	1914/1918
SOLLE	Simon	1914/1918
TAÜLL	Rossel	1914/1918
VERDIER	Jean	1914/1918
VERDIER	Léon	1914/1918
VERDIER	Louis	1914/1918
VIGNAUX	Jean-Marie	1914/1918

**Numéros d'urgence :**

Pompiers : 18
 Gendarmerie de Barbazan : 05.61.88.30.17
 SAMU : 15
 SIVOM de Clarac : 05.61.94.17.40
 EDF (dépannage) : 0810 333 009
 Service des eaux : par l'intermédiaire de la mairie.

**Cabinets médicaux :**

Labarthe-Rivière : Balayé et Nezent : 05.61.89.02.02
 Gourdan-Polignan : Garros, Grellier et Cavert : 05.61.95.85.15
 Loures-Barousse : Cantaloup : 05.62.99.26.70 Melnik : 05.62.99.21.42

Cabinets d'infirmières :

Labarthe-Rivière : 05.61.89.72.20
 Gourdan-Polignan : 05.61.95.82.85

Pharmacies :

Labarthe-Rivière : Baudoux : 05.61.95.21.50 Gourdan-Polignan : de la Garonne : 05.61.95.82.36 Loures-Barousse : des Vallées : 05.62.99.20.29

Enseignement :

maternelle & primaire : R.P.I. Ardiège, Cier de Rivière, Huos et Martres de Rivière.
 Collèges : Montréjeau, St-Gaudens (Didier Daurat & Leclerc)
 Lycées : Saint-Gaudens : Bagatelle, lycée privé Ste Thérèse, lycée d'enseignement professionnel agricole, Gourdan-Polignan : lycée technologique et professionnel Paul Mathou.

Crèches, assistantes maternelles :

Crèche : le sac à malices, rue Vignabère Gourdan-Polignan , Tél : 05.61.95.31.31
Assistante maternelle agréée LEBEAU, Natacha « La Pouche » route de Barbazan Cier-de-Rivière, Tél : 06.73.35.64.08

**Les déchetteries :****Horaires d'ouverture :**

- ☞ **Huos** : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30
le mercredi de 14 h à 17 h 30
- ☞ **Izaourt** : le lundi de 14 h à 17 h
le samedi de 14 h à 17 h
- ☞ **Troubat** : le vendredi de 14 h à 17 h.

**Les Commerçants ambulants :**

- ☞ **Alimentation Générale** : Hélène Jacomet ☎ 06.85.50.00.11
- ☞ **Boucherie** : Michel Soler ☎ 05.61.89.03.24
le mardi et le vendredi après-midi.



Aide à Domicile

SIVOM du Haut-Comminges

☎ **05 61 94 79 41** (du lundi au vendredi de 8h à 17h)



Soins à Domicile

Service assuré suivant la commune (*contactez votre mairie*) par :

☎ le **SICASMIR** au **05 61 94 54 54**

☎ le **SSIAD Barousse ADMR** au **05 62 99 27 23**

Portage des Repas

☎ Renseignements au **05 61 94 73 33**



Transport à la demande

Marché Saint-Gaudens

- Pour bénéficier de ce service, pratique et économique, il suffit d'appeler le mercredi

☎ les **Ets PERBOST** au **05 61 89 54 24**

Téléassistance

- Grâce à ce service, (entièrement gratuit) d'un simple geste vous pouvez être écouté, réconforté, dépanné ou secouru.

☎ **Téléassistance31** au **05 34 33 32 04**

Accueil de Jour

- **CAJA** - Centre Alzheimer à Valentine (*transport gratuit*)

☎ Renseignements **05 62 00 15 65**

Financements pour Améliorer le Logement

☎ Renseignements **05 61 94 79 51**



Association Communale de Chasse Agréée

L'Association Communale de Chasse Agréée de Cier-de-Rivière, présidée par René GUIZZO, compte 40 adhérents.

Le plan de chasse des cervidés a débuté fin Novembre et s'annonce une fois de plus sous les meilleurs augures.

Globalement nos chasseurs sont satisfaits et le repas de fin d'année devrait combler tous les participants.

En cette veille de nouvel an, ils se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

René



Président A.C.C.A
René GUIZZO
05.61.89.78.74

CRÉER SE CRÉER collectif apprenant est une association (1901) qui a pour mission d'aider la personne, l'étudiant, le professionnel, le chercheur, l'artiste à **apprendre à apprendre** par son expérience vécue **en offrant des formations artistiques**.

- **Pratique artistique. L'art face au vécu.** Pour l'artiste (professionnel ou amateur), médiateur artistique, art-thérapeute. **Stages sur 5 journées**
- **Soutien à la création. De l'art (auto) biographique.** Pour l'artiste (professionnel ou amateur). **Semestriel sur 10 séances**
- **Arts plastiques et visuels. L'expérience de créer.** Pour le jeune et le petit en initiation aux arts plastiques. **Annuel sur 30 séances**



organisme de formation par l'expérience

creersecreeer.com

CRÉER SE CRÉER collectif apprenant (loi 1901)
SIRET 50354551900012 APE9499Z

LA BOULE CIÉROISE



31510 CIÉR de RIVIERE

Le club de pétanque de Cier de Rivière est affilié à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal) et regroupe une cinquantaine de licenciés. Tous les ans des concours officiels sont organisés sur le boulodrome "Ginette SOUPENE" ainsi que 2 challenges inter-sociétaires.

Depuis deux ans, nos joueurs et joueuses ont brillamment représenté le village de Cier de Rivière dans les différents championnats et notamment en accédant pour la saison 2014 à la 1^{ère} division du secteur du Comminges en CZC dans chaque catégorie (Masculins et Féminines).

Chaque Vendredi soir, de Mai à Septembre, des concours amicaux sont ouverts à tous (licenciés ou non). Venez nombreux participer à ces soirées conviviales. Le meilleur accueil vous sera réservé. (Renseignements auprès de notre Président Gilles ROUDIL au 06.77.61.31.97).

En 2013, les féminines de La Boule Ciéroise ont été finalistes de la Coupe du Président du Championnat de Zones des Clubs (CZC) 1^{ère} division.



*L'ensemble des membres de la Boule Ciéroise nous
présentent leurs meilleurs Vœux pour l'année 2014.*

La Cordée Commingeoise



Association affiliée à la Fédération française de Randonnée pédestre. Elle pratique en saison d'hiver les randos raquettes bien sûr conditionnées par l'enneigement.

Le mois de Mars annonce l'arrivée du beau temps et la saison des marcheur démarre sur des sentiers de moyenne montagne qui sont à la portée de tout le monde.

La saison de haute montagne des randonneurs expérimentés commence courant Juin et se poursuit en Juillet , Aout . En Septembre, Octobre et Novembre l'intensité des randos diminue proportionnellement au temps d'ensoleillement.

L'année qui vient de s'écouler aura permis de réaliser un séjour de quinze jours en Espagne , de parcourir les Picos des Europa , de passer une semaine de rando en Provence pour découvrir les Calanques de Cassis, l'île de Porquerolles et la montagne Sainte Victoire sans oublier quatre jours au mois de Mai dans le canyon de l'Ordessa.

A cela s'ajoute les 25 à 26 journées de randonnées programmées de l'année.



2013 aura été une belle année de rando et de découverte. La Cordée souhaite à toutes et tous une très Bonne Année 2014.

La Cordée

CIER JEUX ET DETENTE

L'année 2013 se termine, le temps pour nous de faire un petit bilan de nos activités.

Avant tout, merci à tous pour votre participation à tous ces rendez-vous. Merci surtout pour votre aide, toujours aussi précieuse, grâce à vous nos manifestations sont des réussites.

- Le 28 mars nous avons participé au concours de belote inter-club à Péguilhan.

- Le 21 avril, souvenez-vous de la journée des métiers anciens ! Quel bonheur ! La météo était avec nous, la journée magnifique et appréciée par tous les visiteurs et tous les participants.



Vous nous l'avez demandé, donc, le 27 avril 2014, nous vous proposerons une journée sur le même thème. Les animations seront un peu différentes mais vous retrouverez avec joie des exposants présents en 2013, notez la date sur vos agendas !!



- Le 30 juin la danse était au programme avec un « repas - bal guinguette » à la salle des fêtes.

- Le 27 septembre certains d'entre vous ont participé au rassemblement des aînés ruraux de toute la Haute Garonne - fête annuelle à Castelnau d'Estrétefonds. En soirée nous avons retrouvé les membres du club de pétanque de Cier pour une soirée avancée du Téléthon 2013. Grâce à tous plus de 320 € ont été récoltés ce soir là, somme remise aux organisateurs du Téléthon le 30 novembre.

- Le 27 octobre a été l'occasion de rencontrer les membres de « l'amicale frouzinoise », des passionnés de vieilles voitures et de partager avec eux un repas, plus d'une dizaine de voitures anciennes était exposée.

- Le 09 novembre, après avoir passé le certificat d'études en octobre 2011, certains d'entre vous ont repassé le code de la route. Pas de commentaire sur les résultats, si ce n'est que quelques uns ont fait moins de fautes que les autres !! En début d'après-midi la conférence de M. Ladeveze, directeur régional de la Prévention routière, a été appréciée de tous et riche en informations.

Cette journée s'est terminée par le repas de la castagnade, soirée qui fait partie des traditions depuis de longues années déjà, nous la retrouverons donc en 2014.

Notre futur programme prend forme. Comptez sur nous pour prévoir de bons moments de rencontre et de convivialité.

Nous n'oublions pas les lundis après-midi où vous êtes de plus en plus nombreux à vous retrouver au club pour disputer des parties de belote, de rami ou des parties de scrabble. Depuis début décembre le tarot a fait son entrée au club du lundi.

L'année 2013 terminée, nous vous donnons rendez-vous en 2014 !!

A l'approche de la nouvelle année, le club Cier Jeux et Détente présente à tous ses adhérents, à tous ses amis et à tous les Ciérois et Ciéroises ses vœux de bonheur et de santé.



Cier Animation & Loisirs

Nous avons été nombreux à se retrouver cette année à l'occasion du repas « tombé du panier » animé par du jazz manouch



Feu de la Saint-Jean, vide greniers, halloween.....
et le téléthon en collégialité avec toutes les associations de notre village.



Nous espérons que c'est avec le sourire et d'un pas léger,
Que vous viendrez à nos prochaines festivités.....



Merci pour votre fidélité. Merci à vous tous.....
Merci aux membres de l'association

Vide Grenier

En espérant vous retrouver toujours plus nombreux ...

Je vous souhaite à tous, une bonne et heureuse
année 2013.

Présidente
Sylvie GRANGE-THOUVENOT
05 61 88 91 64

Cier, un cœur gros comme ça...

Le 30 Novembre 2013 s'est déroulée la 5^{ème} édition du Téléthon à Cier.



Journée avant la date nationale de manière à permettre à nos motards d'être présents cette année parmi nous.

Dès 7 heures 30, les viennoiseries sont arrivées....A 8 heures 30 : randonnée pédestre. Un superbe circuit en perspective....le froid et la pluie n'ont pas découragé les irréductibles randonneurs qui ont déroulé la banderole du Téléthon pour donner le top départ.

A 10 heures, les gymnastes de l'AGV de Cier-Ardiège-Huos-Pointis & Martres, dirigées par Laurence, ont apporté elles aussi leur contribution au Téléthon.

Le déjeuner et ses 140 repas servis fut, comme à l'accoutumée, un moment de plaisir et de convivialité. Un vrai régal pour nos papilles (merci J).

L'après-midi fut enchantée par le Chœur du Haut Comminges et nourrie de rires avec le Théâtre « L'Homme à la Trotinette ».



Des jeux de cartes furent également mis à la disposition des joueurs qui le désiraient.

Durant toute la journée, des objets de fabrication artisanale (tissus et poteries) furent vendus au profit du Téléthon. Laure et Mamie (90 ans) nous ont montré leurs talents de créatrices.

La journée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Mairie.

Toutes les sommes ont été versées au profit de l'AFM TELETHON, déduction faite des factures dues aux fournisseurs qui, une fois de plus, ont été très généreux (SUPER U, Boulangerie de Martres, GAEC du Prouzic, Leclerc, Boucherie de Martres...).



3 004 €

c'est la somme que cette journée et la soirée de pétanque, organisée fin Septembre, ont permis de re-verser au Téléthon,

« **Petit Village, mais Grand Cœur** »

Les Associations Ciéroises et tous les bénévoles ayant organisé cette manifestation vous remercient d'avoir contribué à une telle démonstration de solidarité dans la convivialité et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'Année.

La Boule Ciéroise –Cier Animations & Loisirs -Cier Jeux & Détente-
- La Cordée Commingeoise -

**Naissances : (registre de l'état civil de l'année)**

- 27 février 2013 : Simon, Jean-Jacques ESPIE TANCHOUX
- 27 juin 2013 : Justine FONTAINE
- 25 octobre 2013 : Léna, Françoise, Annie CISTAC
- 14 décembre 2013 : July GALLEGO

Nous adressons nos félicitations aux parents

Mariages :

- 06 juillet 2013 : David FERRARI & Morgane LEVIGNERON
- 20 juillet 2013 : Michel PHILIPPINE & Nathalie TIBOLLA

Nous adressons nos félicitations aux parents

Décès : (registre de l'état civil de l'année)

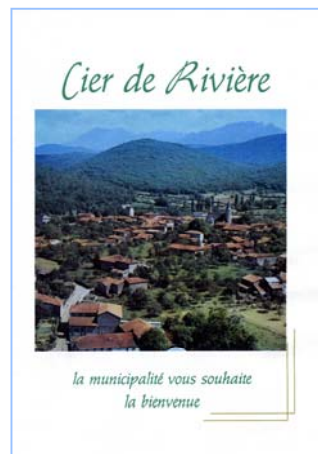
- 26 janvier 2013 : Lisette CASTEX
- 01 juin 2013 : Yvonne MEURJAT
- 17 octobre 2013 : Jean PUYFOURCAT
- 19 novembre 2013 : Conception LASSERE

Nous présentons nos condoléances aux familles

Nouveaux Ciéris :

- Céline LACABANNE & Eric PARE BEGUE
- Maria RAMOS DE JESUS & Eric BRAU, les enfants Mélanie & Nicolas
- Claudine JOSQUIN
- ALain & Solange MANENT, Olivia BOYER

Un livret d'accueil est disponible à la mairie



Avec toutes nos excuses à ceux que nous aurions pu oublier



LE PETARAM DE LUCHON

INGRÉDIENTS (6 PERSONNES)

- 1 panse et 8 pieds de veau
- 1 kg de fraise de veau
- 2 ventres de veau
- 200 g de jambon cru salé
- 1 os de jambon (facultatif)
- 50 g de lard
- 50 g d'ail
- 3 carottes
- 2 oignons
- 1 branche de céleri
- 1 gros bouquet de thym
- 3 feuilles de laurier
- 1 cuil. à soupe de concentré de tomate
- 1 kg de pommes de terre
- 25 cl de vin blanc sec de Gaillac
- 1 verre d'armagnac



Faire blanchir, rafraîchir et racler la panse et les pieds de veau. Puis couper la fraise et les ventres en morceaux de 3 cm. Mettre le tout à cuire dans un fait-tout, en terre de préférence, avec l'os de jambon, les carottes épluchées coupées en rondelles, de même que les oignons, le céleri, le bouquet de thym et de laurier, le concentré de tomate, le jambon de pays coupé en dés, ainsi qu'un hachis fait avec le lard, l'ail et les 2 oignons. Saler, poivrer. Mouiller avec le vin et couvrir avec de l'eau ou un bouillon blanc. Porter à ébullition, puis couvrir le fait-tout. Laisser mijoter entre 8 et 12 heures à feu très doux. Quarante-cinq minutes avant de servir, ajouter les pommes de terre, épluchées et lavées, coupées en gros cubes. Quinze minutes avant de servir, verser le verre d'armagnac.

Bon repas et surtout prévoyez une bonne sieste !!

CRÊPE NORMANDE D'AGNÈS

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1 jaune d'oeuf
- 3 cuillères à soupe de farine
- 2 cuillères à soupe de [sucre](#) cristallisé
- 3 grandes cuillères à soupe de lait
- 1 grosse [pomme](#) (n'importe quelle sorte) coupée en fines lamelles
- 1 pincée de [cannelle](#) ou de [vanille](#)
- 1 blanc d'oeuf en neige
- 1 cuillère à café d'huile
- une pincée de [sel](#)
- une terrine
- une poêle
- une cuillère en bois (spatule)



Comme pour une [pâte à crêpes](#), faites un creux dans la farine, déposez-y le jaune d'oeuf, mélangez avec une cuillère en bois peu à peu en rajoutant le lait, puis le sucre et enfin le parfum choisi et une pincée de sel.

Epluchez, videz la pomme, coupez la en lamelles fines que vous jeterez dans la pâte. Mélangez. Pour finir, ajoutez le blanc battu en neige, en mélangeant légèrement de bas en haut sans tourner. Graissez une poêle de taille moyenne si possible avec une cuillère d'huile.

Quand celle-ci est chaude, versez-y le mélange, couvrez la poêle et laissez cuire à petit feu, 10 min d'un côté et 10 de l'autre environ.

Il faut que chaque côté soit bien doré, sans être brûlé. Servir tiède, saupoudré de sucre et Régalez-vous !!

adichats